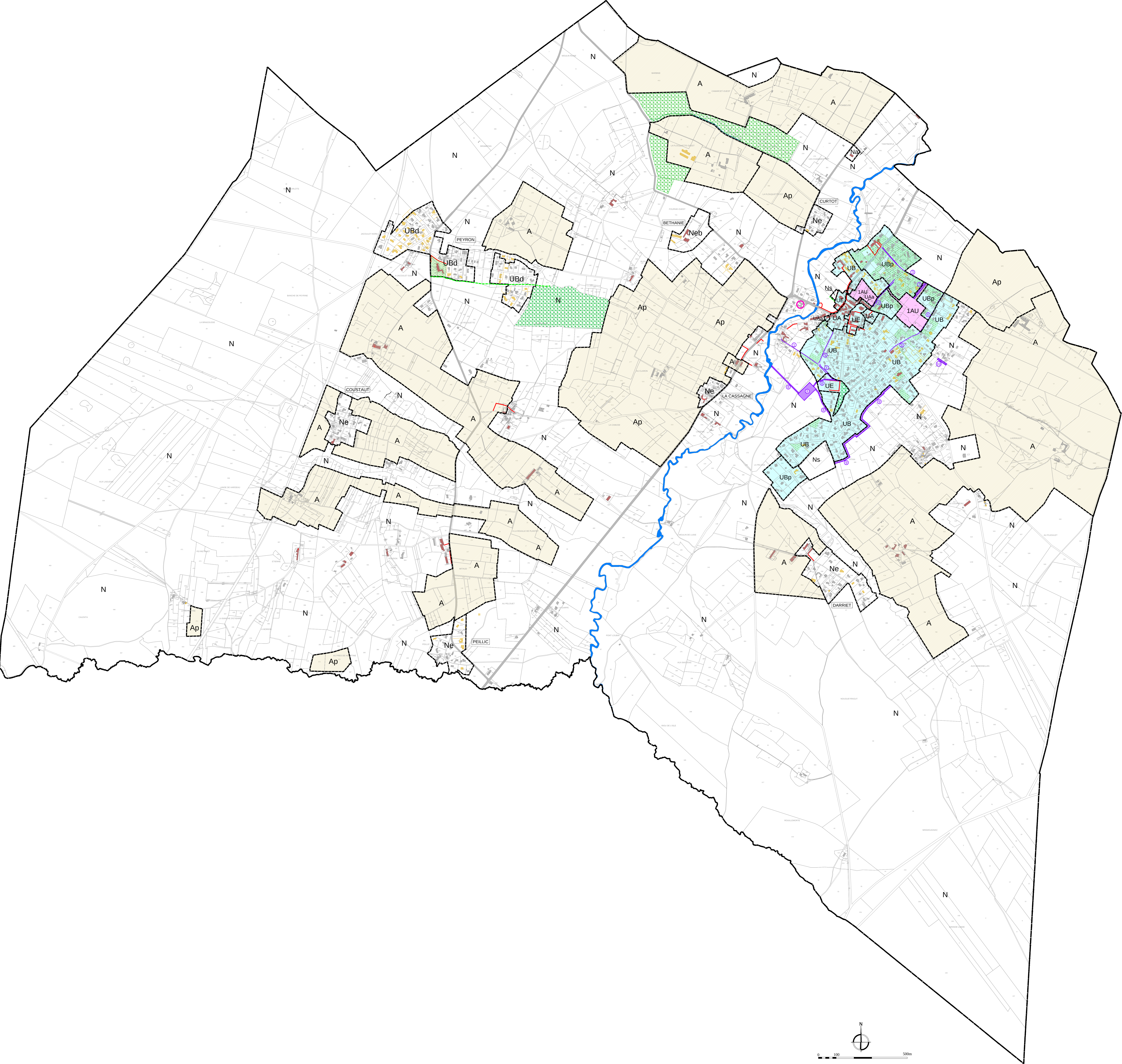




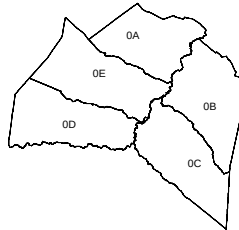
- LEGENDE
- Zone du PLU
 - Espace Boisé Classé
 - Elément du paysage identifié et localisé en application de l'art. L123-1-5-III-2° du Code de l'Urbanisme
 - Bât et mur d'intérêt architectural et/ou patrimonial (art. L123-1-5-III-2° du Code de l'Urbanisme)
 - Emplacement réservé
 - Identification d'un bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
 - Bât nouveau ne figurant pas sur le fond de plan cadastrale (Mis à jour Janvier 2014)

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	INTITULE	AU BENEFICE DE
01	Elargissement à 8m d'emprise du chemin communal du Notaire	Commune
02	Elargissement à 8m d'emprise du chemin des Sables	Commune
03	Elargissement à 8m d'emprise du chemin de Trézel	Commune
04	Elargissement à 8m d'emprise du chemin de Vieux cimetière	Commune
05	Elargissement à 8m d'emprise du chemin de Lusak	Commune
06	Elargissement à 8m d'emprise du chemin des Sables	Commune
07	Création d'une voie d'accès de 8m d'emprise, à la future zone 1AU	Commune
08	Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales	Commune
09	Emprise de 10m de large pour entretien de fossé	Commune
10	Elargissement à 8m d'emprise d'une partie du chemin de Dornec	Commune

COMMUNE DE
St MORILLON

P.L.U.
PLAN LOCAL D'URBANISME



APPROBATION

PLAN DE ZONAGE

PLU - Approbation	29/04/2016
Modification simplifiée n°1 - Approbation	12/06/2018
Révisions allégées n°1, 2 et 3 - Approbation	15/09/2020
 A l'initiative de la commune architecte d.s.l.g. urbaniste d.s.l.g. architecte du patrimoine ingénieur agronome écologue	5A 1/7500' Septembre 2020